

Redon MAG'

Magazine de la Ville de Redon

Juillet 2023 N° 119

BUDGET 2023
UN MAINTIEN DES SERVICES
ET DES INVESTISSEMENTS

CONFLUENCES 2030
FRICHE GARNIER : DÉBUT
DE DÉCONSTRUCTION

AÎNÉS REDONNAIS
LA VILLE ENGAGÉE
À LEURS CÔTÉS



Au rythme
de l'été redonnais !

Les Musicales

DE REDON

SOUS LE PARRAINAGE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

BRETAGNE ^{BE}



2013 // 2023

AVESSAC • BAINS-SUR-OUST • PEILLAC
GUÉMÉNÉ-PENFAO • LA GACILLY • PIPRIAC
REDON • SAINT-NICOLAS-DE-REDON
RIEUX • SAINT-VINCENT-SUR-OUST

DU 2 AU 15
JUILLET
2023

Infos & billetterie : lesmusicalesderedon.fr



SOMMAIRE



Ca s'est
passé à
Redon!

4/6



17/21

DOSSIER SPÉCIAL

Lutte contre l'isolement social, résidence intergénérationnelle : la Ville mène de nombreux projets pour faciliter le quotidien et améliorer la vie de nos aînés.

L'agenda de
votre été à
Redon !



25/27

- 7-9 Budget 2023
- 10-11 Actualités
- 12-13 Confluences 2030
- 14-15 Culture et patrimoine
- 16 En ville
- 22-24 Éducation
- 28 Nouveaux Redonnais
- 29 Environnement
- 30 Expression de la minorité

Les Redonnais qui ne reçoivent pas le Redon Mag dans leur boîte aux lettres peuvent s'adresser au service Communication au 02 99 71 05 27 ou par mail : communication@mairie-redon.fr
- Redon Mag Directeur de publication : Pascal Duchêne - Impression : Calligraphy Print - Tirage : 5300 exemplaires - Ville de Redon - Hôtel de Ville : 18 place Saint-Sauveur - 35600 Redon - Tél. 02 99 71 05 27 - www.redon.fr - Pour prendre rendez-vous avec vos élus, veuillez contacter le secrétariat de la municipalité au 02 99 71 66 01.



Pascal Duchêne
Maire de Redon

Chères Redonnaises, chers Redonnais,

Alors que nous parvenons à la moitié du mandat que vous nous avez confié, et malgré l'impact de la crise sanitaire, les conflits géopolitiques et leurs conséquences notamment sur le coût de l'énergie, nous avons poursuivi nos efforts pour accompagner le développement de notre Ville et préparer son avenir.

Nous avons ainsi continué à mettre en œuvre notre projet municipal en maintenant un niveau d'investissement record pour notre Ville de 3 529 637 € en 2020, de 6 647 124 € en 2021 et de 8 333 076 € en 2022 (dépenses réalisées). Le volume d'équipement prévisionnel pour 2023 est porté à 15,6 millions d'euros. Avec ce niveau d'investissement, nous avons poursuivi la transformation de notre ville, en la dotant de nouveaux équipements structurants, en aménageant de nouveaux quartiers, en coordonnant ou en accompagnant les initiatives qui concourent à renforcer son développement.

Parier sur l'avenir, anticiper l'augmentation et l'évolution de la population, se préparer à mieux répondre à ses besoins, c'est tout le sens du projet de réhabilitation de l'école Charlie Chaplin ; ce sera encore celui des travaux de modernisation que la Ville engagera dans les années à venir pour les

autres établissements scolaires.

L'engagement de la Ville et de ses partenaires dans le projet d'aménagement urbain Confluences 2030 a pour ambition de consolider l'attractivité de notre Cité et de modifier durablement son image. Depuis quelques mois maintenant, et après l'installation de la passerelle, les travaux de requalification des quais Jean Bart et Amiral de la Grandière sont enclenchés. Ils seront suivis par les opérations de déconstruction et de dépollution de la friche Garnier. L'aménagement de la presqu'île participera au dynamisme de notre ville, il en sera l'un des emblèmes, il la fera rayonner !

Notre soutien au plus près du monde associatif contribue au renforcement du lien social si important pour nous toutes et tous, à l'amélioration du bien-vivre ensemble. C'est dans cet esprit que nous avons mis notre énergie au service de l'inclusion, du handicap et des seniors, notamment avec le projet de réalisation d'une résidence intergénérationnelle rue Thiers.

Vous serez nombreux, j'en suis sûr, à profiter des nombreuses animations qui jalonnent la période estivale. Je souhaite un très bel été à chacune et à chacun d'entre vous.

Ça s'est passé à Redon !



Autour d'Elles : place à la jeunesse !



La Ville poursuit son engagement pour l'égalité femmes/hommes. La troisième édition de l'événement "Autour d'elles" s'est tenue en mars. Conférences, rendez-vous festifs et sportifs, visites guidées, groupes de paroles... La question de l'égalité des sexes a été abordée de diverses manières afin de toucher un large public. Cette année, le rendez-vous a été enrichi par l'arrivée de nouveaux partenaires et des temps forts inédits, avec la volonté d'impliquer les plus jeunes à l'événement. Le tiers-lieu Le Parallèle, la Mission locale, le 7 - Conservatoire et plusieurs écoles du territoire étaient parties prenantes des animations. Avec, en ligne de mire : contribuer à faire évoluer les mentalités en faveur du droit des femmes. Rendez-vous en 2024 !



Rendez-vous aux jardins : deuxième édition redonnaise

Depuis 2003, le Ministère de la Culture organise l'événement national « Rendez-vous aux jardins ». Véritable éveil des sens au cœur du printemps, les Rendez-vous aux jardins invitent, chaque année, petits et grands, néophytes et passionnés, à découvrir la richesse et la diversité du végétal. Pour cette deuxième année, la Ville de Redon a souhaité s'inscrire dans cet événement qui valorise le patrimoine vert en proposant plusieurs animations gratuites, dimanche 4 juin : une visite guidée « Tuet, où es-tu ? », un troc de plantes et de graines ainsi qu'un atelier découverte et nettoyage des deux jardins du parc de Bel Air. Toutes ces animations ont été organisées par les services de la Ville, en partenariat avec la Société d'Horticulture du Pays de Redon et Incroyables comestibles.



Un nouveau visage pour la place de la Duchesse Anne

Inaugurée le vendredi 5 mai dernier, la place de la Duchesse Anne a fait peau neuve ! Au total, 177 m² ont été entièrement aménagés par les services de la Ville et accueillent une terrasse en bois de 82 m² et un espace de détente avec des transats, une table et des bancs ainsi qu'une cabane de jeux pour enfants. L'ensemble est installé sous des voiles d'ombrage permettant aux promeneurs d'être protégés du soleil lors des chaudes journées. Quant à la fontaine, elle accueille maintenant des massifs en fleurs. Tous ces équipements sont bien sûr mis gratuitement à la disposition des usagers. Le stationnement a été également réorganisé grâce à 10 places de parking dont deux places pour personnes à mobilité réduite. Des supports vélos sont aussi proposés aux cyclistes.



Le Carré 9 prend vie !

Depuis son ouverture au public, le 26 novembre 2022, Le Carré 9 a accueilli plus de 40 manifestations dont des salons professionnels (salon de l'habitat, salon du bien vivre au naturel, salon de l'évolution professionnelle...), des spectacles (*En attendant Simone veille*), des assemblées générales, des concerts (Festival de Jazz du pays de Vilaine, Fest Deiz...), des lotos, des conférences, des collectes de sang, des réunions, des événements privés (anniversaire), etc. Le Carré 9 est déjà un équipement pour tous les Redonnais ! Prochainement, Le Carré 9 ouvre une nouvelle page avec une saison culturelle qui vous sera dévoilée à l'automne 2023.





Voir autrement : un événement inédit pour impulser une dynamique locale

Sensibiliser le grand public, mobiliser divers acteurs et faire du lien entre les associations et professionnels du territoire autour de la question du handicap visuel, tels étaient les objectifs de la journée « Voir autrement » coordonnée par le CCAS et qui s'est tenue le mardi 11 avril au Carré 9. Une centaine de personnes a suivi la table ronde de la matinée qui a traité des moyens d'accès à la culture et aux loisirs pour les personnes atteintes d'un trouble visuel. Tout l'après-midi, des stands d'information étaient installés pour informer sur les aides techniques et outils permettant aux malvoyants d'accéder au mieux à toutes les richesses culturelles et à un maximum de loisirs : bibliothèque sonore, audio-description, sports adaptés... Par ailleurs, un registre ouvert aux personnes volontaires a permis d'identifier des citoyens qui souhaitent s'engager bénévolement pour faciliter la vie des personnes malvoyantes dans le secteur de Redon.



Un permis vélo pour les CM2

Du 3 au 7 avril derniers, tous les CM2 scolarisés à Redon ont passé leur permis vélo ! Organisé par les Services Éducatifs et de la Citoyenneté de la Ville de Redon en partenariat avec la police municipale, ce rendez-vous permet de promouvoir l'usage du vélo et de donner toutes les clés aux jeunes cyclistes pour circuler en toute sécurité. Il était organisé en trois temps d'ateliers, à l'Espace jeunes et à la salle Lucien-Poulard :

- un temps de pratique sur un circuit pour tester ses capacités sur un vélo et s'adapter aux signalisations ;
- un atelier théorique sous forme de code de la route ;
- une sensibilisation à la sécurité et au réglage du vélo pour apprendre à vérifier le bon fonctionnement de sa bicyclette.

Une note sur 40 points leur a permis d'obtenir leur précieux sésame. Ceux qui n'étaient pas à l'aise à vélo pouvaient également se tourner vers la trottinette. Un grand bravo à tous les participants !

Un budget au service des usagers

Lors de la séance du conseil municipal du 6 avril 2023, les élu-es ont voté le budget 2023 de la collectivité. Il reflète les projets d'investissement portés par la Ville et témoigne du niveau de service public rendu en fonctionnement aux administré-es.

Louis Le Coz, adjoint au maire chargé des finances, présente les principaux éléments du budget de l'année 2023.

« Le budget 2023 de la Ville de Redon s'élève à 32 M€ : 16,5 M€ en investissement et 15,5 M€ en fonctionnement.

Les dépenses

Côté dépenses, cette année est marquée par un contexte très contraint avec une inflation moyenne estimée à 6% et une envolée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires. Avec la hausse du point d'indice de la fonction publique, les frais de personnel augmentent également mais c'est aussi pour faire fonctionner de nouveaux services, comme le Carré 9 ou la Maison Sport Santé. Par ailleurs, nous maintenons le niveau

de subventions aux associations redonaises et au CCAS. La part de financement du service d'incendie et de secours a augmenté. Enfin, nous avons su profiter l'an dernier d'un allongement de la dette mais les taux d'intérêt repartent à la hausse. Au global, en fonctionnement, nous avons dû établir un budget avec des dépenses en augmentation d'1,5 M€.

Les recettes

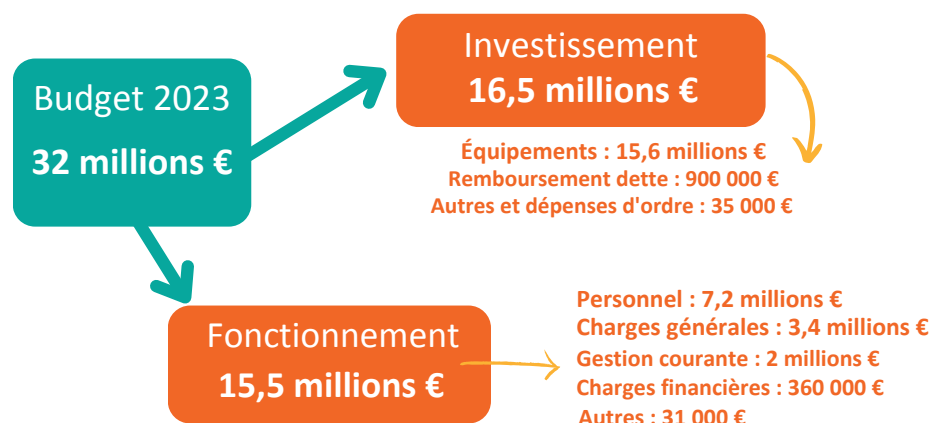
Côté recettes, les dotations d'État augmentent peu. En conséquence, nous avons dû augmenter les taux de la fiscalité, ce que nous n'avions pas fait depuis 2015. Les tarifs municipaux ont été adoptés en hausse de 7%, sauf ceux de la restauration scolaire et des services périscolaires qui sont maintenus à leur niveau de l'an dernier.



Louis Le Coz, adjoint au Maire chargé des finances.

"Poursuivre les investissements"

Si nous avons fait ces choix, c'est parce que nous avons été obligés de compenser la hausse conjoncturelle des charges pour garder l'équilibre budgétaire afin de restaurer notre niveau de marge. L'objectif est de conserver une capacité d'endettement pour continuer à investir. Notre volonté est de poursuivre notre programme ambitieux d'investissements pour offrir à nos habitants des équipements de qualité et un cadre de vie amélioré. Après 19 M€ investis depuis 2020, ce sont ainsi près de 16 M€ qui seront consacrés aux investissements dès 2023. »



Les chiffres clés du budget

+ 549 000 €



Évolution de l'énergie
de 2022 à 2023



711 000 €
Subventions aux
associations



1,07 million €
Participation de la Ville
au SDIS et CCAS

+ 7,1 %

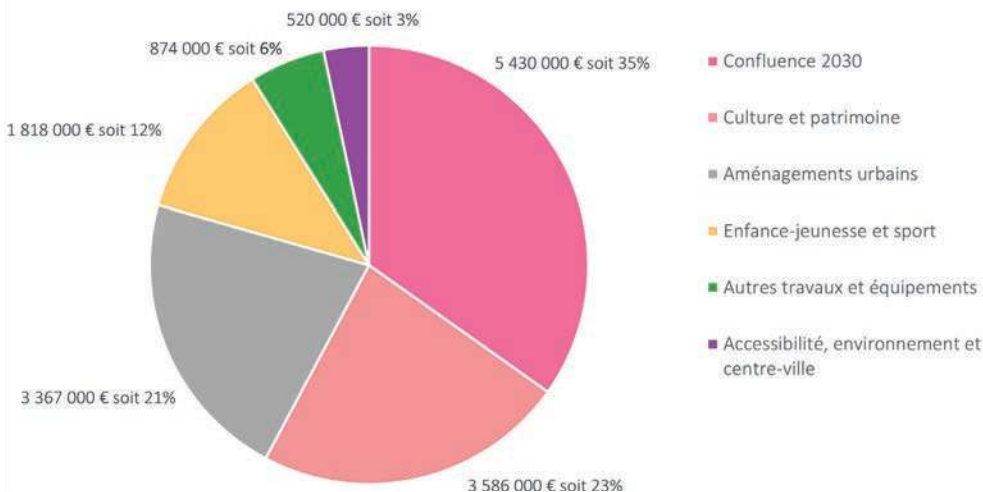


Taux de fiscalité communale
en plus des valeurs locative +7,1 %

Redon se transforme !

Les choix d'investissements opérés par la Ville agissent dès aujourd'hui sur la transformation de Redon. Sur les 15,595 M€ de dépenses d'équipements votés pour 2023, une majeure partie concerne le programme Confluences 2030 qui entre en phase opérationnelle et va métamorphoser le quartier du port. Après la salle Le Carré 9, la Ville poursuit également ses travaux de restauration de son patrimoine architectural (Abbatiale Saint-Sauveur), les aménagements urbains (Chatel Haut-Pâtis) et de mobilités. Les travaux de la nouvelle école Charlie-Chaplin vont débuter.

L'INVESTISSEMENT EN 2023



Les principaux investissements en images



Travaux d'aménagement des quais Jean Bart et Amiral de la Grandière et de lutte contre les inondations. Crédits 2023 = 3,5 M€



Première phase du recyclage de la friche Garnier : déconstruction, désamiantage et sécurisation du site et aménagement de la Halle Parapluie. Crédits 2023 : 1,4 M€.

Aménagement et viabilisation de lots à construire au Chatel Haut-Pâtis. Crédits 2023 : 1,8 M€



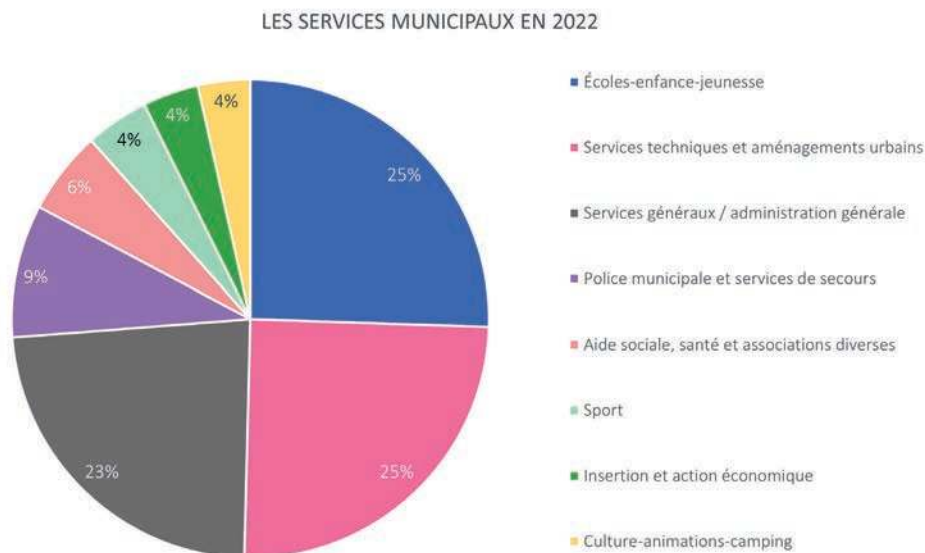
Construction de l'école élémentaire Charlie Chaplin. Crédits 2023 : 1,3 M€

Abbatiale Saint-Sauveur : poursuite des travaux de restauration intérieure et extérieure du chœur et des chapelles rayonnantes. Crédits 2023 : 2,8 M€

Aménagements de voirie et mobilités douces + petites architectures de la gare. Crédits 2023 : 950 000 €.

La mairie maintient et développe les services à la population

Outre les équipements, le budget de la Ville en fonctionnement est le reflet du service rendu à la population. Ci-contre, l'illustration des crédits affectés par services municipaux (chiffres extraits du compte administratif 2022).



Les principaux budgets de fonctionnement sont affectés aux écoles et à l'enfance-jeunesse avec 2,42 M€, les services techniques et l'aménagement urbain avec 2,36 M€, les services généraux et l'administration générale avec 2,21 M€. Les autres budgets : police municipale et service de secours (848 000 €) ; aide sociale, santé et associations diverses (536 000 €), sport (407 000 €), insertion et action économique (358 000 €), culture, animation et camping (335 000 €).

330 agents au service des Redonnais qui chaque année :

entretiennent...	 300 ha d'espaces verts dont 40 ha de bois	 78 800 m ² de bâtiments communaux
	 17 équipements sportifs	 80 km de voirie 2100 points lumineux d'éclairage public
prennent soin de	 828 élèves de l'enseignement du 1er degré maternel et primaire public et privé 540 jeunes de 3 à 25 ans fréquentant le service enfance-jeunesse	
	 116 résidents à l'Ehpad Les Charmilles 95 usagers du service d'aide à domicile	
produisent	 28 tonnes de fruits et légumes bio par le chantier d'insertion Saint-Conwoïon	
réalisent	 299 interventions sur la voie publique (police municipale)	
organisent	 7 événements patrimoniaux et culturels, 30 animations et 2 expositions	
établissent	 5000 titres sécurisés d'identité et 900 autorisations d'urbanisme 750 actes administratifs (délibérations et arrêtés municipaux)	

La Maison sport-santé vous accompagne pour débuter une activité physique

La Maison sport-santé est un projet porté par la Ville de Redon qui a répondu à un appel à projet lancé par les ministères des Sports et de la Santé. Ce nouveau service a été construit en collaboration avec des professionnels médicaux et paramédicaux du territoire, la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé), le Centre hospitalier de Redon et des représentants d'associations sportives.



A qui s'adresse la Maison sport-santé de Redon ?

Depuis le 2 mars dernier, la Maison sport-santé de Redon, située à la Maison médicale, est ouverte à l'ensemble des personnes désirant débuter, reprendre une activité physique et sportive dans le but d'améliorer leur santé ou leur bien-être.

La structure informe et oriente vers les professionnels compétents si nécessaire. Une attention particulière est portée par l'équipe de la Maison sport-santé aux personnes

potentiellement fragiles et isolées.

Comment se déroule le suivi d'un patient ?

Les patients sont, dans un premier temps, reçus par un enseignant en activité physique adaptée qui, pour débuter, réalise un bilan santé en activité physique composé de plusieurs tests (endurance, force, équilibre...).

À l'image d'un cabinet médical, une salle dédiée est réservée à l'accueil des patients. L'espace est équipé de matériel sportif. Le professionnel peut

ensuite orienter le patient vers une association proposant des créneaux sport-santé correspondant aux capacités et aux aspirations de la personne.

En effet, une dizaine d'associations disposent aujourd'hui de créneaux sport-santé à Redon : escrime, tennis, football, handball, rugby, etc.

Une fois la personne intégrée dans une association, un suivi est réalisé par la Maison sport-santé lors de bilans programmés à intervalles réguliers (3 mois, 6 mois, un an).

EN PRATIQUE

Maison Sport-Santé
9, avenue du Pèlerin
35600 Redon

Téléphone : 06 58 39 14 67
Mail : maisonsportsante@mairie-redon.fr

Horaires :
Mardi de 13 h 30 à 17 h
Jeudi de 13 h 30 à 17 h
Vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h 30

L'ÉQUIPE AUTOUR DU PROJET



Alan Denis,
Coordinateur du projet sportif
municipal et de la Maison Sport-
Santé



Thomas Blossier (GESPR)
Enseignant en activité physique
adaptée.
Il reçoit les patients pour la
réalisation de tests et de séances
d'activités physiques.

Le Pôle d'échanges multimodal termine sa transformation



Depuis l'achèvement des travaux, de nouveaux services sont proposés gratuitement aux usagers aux abords de la gare.

De nouveaux équipements pour le confort des usagers viennent compléter les équipements déjà en place du Pôle d'échanges multimodal (PEM).

Côté nord, une plateforme attenante à l'avenue de la gare permet de stationner quinze vélos à proximité immédiate du hall de la gare de Redon, tandis qu'en contrebas, sur le même niveau que le parvis, un sanitaire adapté aux personnes à mobilité réduite est désormais accessible. Trois autres vélos pourront également être stationnés à l'abri sur ce niveau.

Par ailleurs, la construction de l'abri vélo sécurisé permettant de stationner 44 deux-roues (vélos ou deux-roues motorisés) gratuitement est aujourd'hui terminée. Le bâtiment est recouvert de rondins de châtaignier, bois emblématique du Pays de Redon. L'accès au local se fait par carte KorriGo ou via une application dédiée.

EN PRATIQUE

Retrouvez toutes les informations pratiques concernant l'accès à ce local sur le site www.redon.fr, rubrique Redon utile puis Se déplacer à vélo.

Comment utiliser L'ABRI VÉLO SÉCURISÉ ET CONNECTÉ

Parvis Anne Catherine - Gare Sud



Stationnez votre vélo avec
votre carte KorriGo
ou avec l'application
La Ruche à vélo

Pour garer votre vélo

1

Badgez avec votre carte ou l'application pour déverrouiller la porte.

2

La porte s'ouvre, vous pouvez entrer dans le local et garer votre vélo.

3

N'oubliez pas de fermer la porte une fois sorti(e).

Pour récupérer votre vélo

1

Badgez avec votre carte ou l'application pour déverrouiller la porte.

2

La porte s'ouvre, vous pouvez entrer dans le local et récupérer votre vélo.

3

N'oubliez pas de fermer la porte une fois sorti(e).

En cas de problème technique, contactez-nous !

☎ 02 99 71 05 27



Quai Jean-Bart : renouvelé en cours

Les travaux d'aménagement du quai Jean-Bart portés par la Ville ont débuté en février et se poursuivent jusqu'au début de l'année 2024. Ils marquent le renouvellement urbain de la presqu'île avec, à terme, une valorisation du port, un lien retissé avec le centre-ville et une meilleure protection face aux crues.

LES PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

Travaux de **février 2023 à avril 2024** avec, à terme :

- un stationnement réorganisé pour libérer le quai et ouvrir la vue sur le port ;
- la création d'une large promenade de 4 mètres de large avec assises ;
- une circulation à double-sens partagée avec les cycles ;
- la piétonnisation du sud du quai avec un large parvis devant le cinéma.

Les travaux d'aménagement du quai Amiral de la Grandière débuteront après le chantier du quai Jean-Bart, au printemps 2024. Ils permettront de requalifier les berges et créer une voie partagée piétons-cycles-voitures



le long du canal de Nantes à Brest en conservant le stationnement.

Ces travaux d'aménagement des quais, pour un montant de 2,75 millions € HT, sont portés par la Ville

de Redon avec des financements de l'État, de la Région Bretagne et du Département ainsi que de Redon agglomération pour la prévention des crues.

Avant l'aménagement du quai, le chantier s'est concentré sur le renouvellement des réseaux d'assainissement (eaux pluviales et eaux usées), totalement remis à neuf jusqu'à la fin du mois de juillet. La mise en place de nouveaux réseaux souples (télécom, éclairage, eau potable...) a débuté en juin et se poursuit jusqu'en septembre. Les travaux de revêtement sur la voie débuteront dans la foulée jusqu'à l'année prochaine.



Les travaux consistent également à prévenir les inondations. Dans ce cadre, une station de pompage avec bassin est créée de juin à août entre le cinéma et le lycée EREA Jean-Bart sous maîtrise d'ouvrage d'Eaux et Vilaines et avec le soutien financier de Redon agglomération. Grâce à cet aménagement, la chaussée du quai restera accessible même en cas de crue. (photo : DLE Ouest).

Une réunion de concertation bimestrielle est organisée par la mairie avec les représentants du quartier et les riverains en activité (école, cinéma, laboratoire, restaurateur...). Ce temps d'échange permet de connaître l'avancement du chantier et à chacun d'exprimer les éventuelles difficultés rencontrées durant les travaux afin d'apporter une solution au plus vite.



Friche Garnier : la déconstruction se prépare

Une page de l'histoire de Redon va bientôt se tourner avec la déconstruction d'une large partie de la friche Garnier. La maîtrise d'ouvrage de ces travaux d'ampleur est assurée par la Ville de Redon.

La future vocation du site

La déconstruction des 17 700 m² de la friche Garnier va laisser place à un nouveau quartier avec :

- La Grande nef en partie réhabilitée en **halle parapluie** qui aura vocation à accueillir des événements et qui sera aménagée au cours du chantier à venir. Une autre partie de cette nef sera par la suite transformée en **serre du voyage** avec des propositions de restauration et des espaces publics à vocation patrimoniale.

A l'avenir, des activités tertiaires pourront être accueillies entre la Grande nef et la future zone résidentielle.

- L'**aménagement des espaces publics** avec promenades, aires de pique-nique, grande dalle végétalisée.

- Une **zone résidentielle** où seront prochainement menés les travaux de viabilisation.



Les premiers travaux s'engagent fin 2023

A l'heure actuelle, les procédures administratives et réglementaires sont en cours avant d'engager les travaux de déconstruction de la friche qui vont débuter dès la fin d'année 2023.

La première phase consistera à

désamianter, déconstruire la friche, dépolluer le site et sécuriser la grande nef.

La deuxième phase qui débutera au second semestre 2024 permettra d'aménager la halle parapluie et les espaces publics.

Le montant des travaux de la première phase est estimé à 1,8 million d'euros HT et à 3,23 millions d'euros HT pour la deuxième. La maîtrise d'ouvrage est assurée par la Ville de Redon qui bénéficie de financements de l'Etat dans le cadre du "fonds friche".



Un patrimoine redonnais en sauvegarde

Avec la friche Garnier, c'est un pan de l'histoire redonnaise qui va en partie disparaître physiquement. La mémoire des lieux restera cependant bien ancrée à Redon. A ce titre, une démarche s'engage avec les associations culturelles et patrimoniales de la ville pour accompagner la déconstruction de Garnier. Différentes initiatives se profilent allant de la conservation à la valorisation. Quant aux matériaux stockés dans la halle, une seconde vie les attend. Le 25 mai dernier, dans le cadre d'un chantier participatif, Les Circaciens, la Redonnerie et Ecouvis ont pu prélever du matériel divers afin de lui redonner une seconde vie. D'autres journées sont prévues avec diverses associations locales concernées par ce patrimoine.

Pour suivre le projet Confluences 2030

www.confluences2030.fr

ou contact par mail : c.girard@redon-agglomeration.bzh

Le patrimoine redonnais a besoin de vous !

Depuis 2022, la Ville s'est lancée le défi d'obtenir le label Ville d'Art et d'Histoire afin de mettre à l'honneur toute la richesse de son patrimoine. La première étape : mieux connaître notre héritage ! Pour ce faire, une série d'inventaires a été lancée par Redon et ses partenaires. L'un d'entre eux est participatif et ouvert à tou(te)s.

Trois inventaires pour apprendre à mieux connaître notre patrimoine, mieux le valoriser, mieux le protéger. La route vers le label Ville d'Art et d'Histoire est engagée !

1 - Les collections du Musée de la Batellerie

Ce sont d'abord les collections du musée de la Batellerie de l'Ouest qui ont été passées au peigne fin, de septembre 2022 à janvier 2023.

Au-delà des œuvres présentées en exposition, le musée renfermait dans ses réserves un grand nombre d'objets qui alimentaient des expositions temporaires ou étaient prêtés à d'autres musées à travers la France. Au total, c'est donc un millier d'objets qui ont été minutieusement sortis, nettoyés, photographiés, étudiés et recensés.

Ce vaste travail servira non seulement à mieux comprendre la richesse de ce patrimoine, mais également à penser une nouvelle vie pour ces collections à la suite de la fermeture du musée en 2020.

2 - Un inventaire étudiant du quartier portuaire

Pendant ce temps, de l'autre côté des murs, ce sont cinq étudiants de l'Université Rennes 2 qui passaient au crible le quartier du Port. En deuxième année de master REPAT (Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti et



ENSEMBLE
POUR NOTRE PATRIMOINE

des sites), ils ont été accompagnés par la Ville de Redon et la Région Bretagne afin de dresser un inventaire de ce quartier portuaire.

Cette étude, commencée en octobre 2022, s'est achevée le 5 mai par une restitution publique au cours de laquelle les étudiants ont fait découvrir aux Redonnais présents toute la richesse historique et architecturale de l'Île. Leur travail sera prochainement consultable en ligne sur www.redon.fr (*Sport-Culture > Inventaire portuaire*).

3 - Participez à l'inventaire du patrimoine redonnais !

Faisant suite à ce projet étudiant, un troisième inventaire a été récemment déployé par la Ville avec le soutien de la Région Bretagne. Plus ambitieux encore, il s'agit cette fois de l'Inventaire du patrimoine architectural de l'ensemble du territoire de Redon. Et afin de faire des habitants les premiers acteurs de la préservation de leur patrimoine, Redon a fait le choix d'une démarche participative. Les bénévoles inscrits ont participé le 15 juin dernier à une journée de lancement en compagnie de la Région et sillonnent désormais les rues de Redon, accompagnés par les services de la Ville, afin de recenser ce patrimoine et en percer les secrets !

Toute personne souhaitant se joindre à l'aventure peut s'inscrire en contactant la Ville au 02.99.72.60.75, sur www.redon.fr ou en scannant le QR code ci-dessous.



Pour plus d'informations sur l'inventaire patrimonial et les Journées du patrimoine

Direction de la Vie Patrimoniale et de la Vie Culturelle
Les Calvairiennes - 24, rue Saint-Michel
Tél. : 02 99 72 60 75 - Mail : servicesculturels@mairie-redon.fr

À ne pas manquer

Les Journées du patrimoine pour tout connaître de Redon

Comme chaque année, Redon participe aux Journées européennes du patrimoine. Rendez-vous les 16 et 17 septembre 2023 de 14h à 18h. Durant deux jours, le patrimoine de Redon s'ouvre à vous avec la participation de nombreuses associations locales : monastère des Calvairiennes, l'automoteur Le Pacifique, le Grenier à sel... Alors que la Ville de Redon commence son inventaire patrimonial, cet événement national est l'occasion de découvrir ou redécouvrir les richesses architecturales de notre cité grâce à des expositions, visites, animations, activités ludiques...

Pour poursuivre les Journées européennes du patrimoine, la Ville de Redon organisera une "récré patrimoniale" le 20 septembre 2023. Il s'agira d'une conférence participative lors de laquelle sera présentée l'histoire des écoles de Redon, rythmée par des échanges avec le public qui sera alors invité à partager des souvenirs et photographies de sa vie d'écolier.

Le programme complet des Journées européennes du patrimoine sera à découvrir en septembre 2023.

Les Musicales de Redon fêtent leur 10^e anniversaire !

De la musique classique, du jazz, des événements gratuits et bien d'autres choses encore.

Du 2 au 15 juillet, Les Musicales de Redon, festival international, fêtera ses 10 ans. Cette édition anniversaire propose un dialogue entre la musique et d'autres arts. Pour l'occasion, le visuel de l'affiche du festival a été réalisé en collaboration avec l'artiste PMH. Parmi la cinquantaine d'événements, 31 concerts grand public, des concerts pédagogiques, des concerts de rue, des master class et des concours. Ce qui mobilisera plus de 400 artistes : des artistes installés en Pays de Redon, des artistes internationaux dont un ensemble féminin irano-palestinien, un ensemble vocal britannique, une compagnie d'Amsterdam, un ensemble de Genève, un chœur américain en résidence, 3 orchestres symphoniques, un duo franco-iranien, les élèves des 3 écoles de musique du territoire, dont une dizaine d'événements gratuits. Vous êtes attendus nombreux pour fêter en musique ce bel anniversaire. La 11^e édition du festival est parrainée par le ministère de la Culture et Les Musicales de Redon sont fières de porter haut la Marque Bretagne depuis 5 ans déjà.

Les concerts sont gratuits pour les -18 ans. Billetterie au chalet des Musicales, place du Parlement, à partir du 3 juin et sur le site www.lesmusicalesderedon.fr ; Infos au 07 50 70 80 48

Redon accueille vos événements

Salles	Jauge maximum	Types de manifestation	Contact
Le Carré 9	999 debout 550 assises	Tout type : spectacle, salon, concert, assemblée générale, mariage...	lecarre9@mairie-redon.fr 09 79 23 35 90
Le Grenier à sel	99 debout 49 assises	Exposition-vente, réunion, spectacle, exposition d'art	servicesculturels@mairie-redon.fr 02 99 72 60 75
Salle La Ruche	65 personnes	Fête de famille, réunion	servicestechniques@mairie-redon.fr 02 99 71 05 27
Salle Nominoë	20 personnes	Réunion	
Salle St-Conwoïon	85 personnes	Fête de famille, réunion, conférence	
Salles 1 et 2 Maison des associations	100 personnes	Réunion	omcl.redon@wanadoo.fr 02 99 72 18 72

La Ville de Redon dispose de plusieurs salles pour organiser et valoriser tous types de manifestations : réunions, expositions, salons thématiques, expositions-vente, séminaires, forums, concours, spectacles, galas, etc. Les formulaires de réservation de salle sont disponibles sur le site internet www.mairie-redon.fr. Les équipes gestionnaires des salles sont à votre disposition pour vous préciser les équipements et les modalités de réservations (tarifs, surfaces, équipements, récupération des clefs/badges...).

Un Règlement local de publicité pour préserver le cadre de vie

En mettant en place un Règlement local de publicité, dont l'application est prévue début 2024, la Ville de Redon cherche à préserver son patrimoine architectural, son paysage et son identité visuelle tout en respectant les impératifs économiques des entreprises locales.

La Ville de Redon a prescrit par délibération en date du 4 février 2021, l'élaboration du Règlement local de publicité (RLP). Ce texte délimite une ou plusieurs zones où s'appliquent des règles plus restrictives que les prescriptions de la réglementation nationale en matière de publicité. Il adapte la réglementation à chaque partie du territoire, en fonction de ses spécificités et des enjeux en matière de cadre de vie.

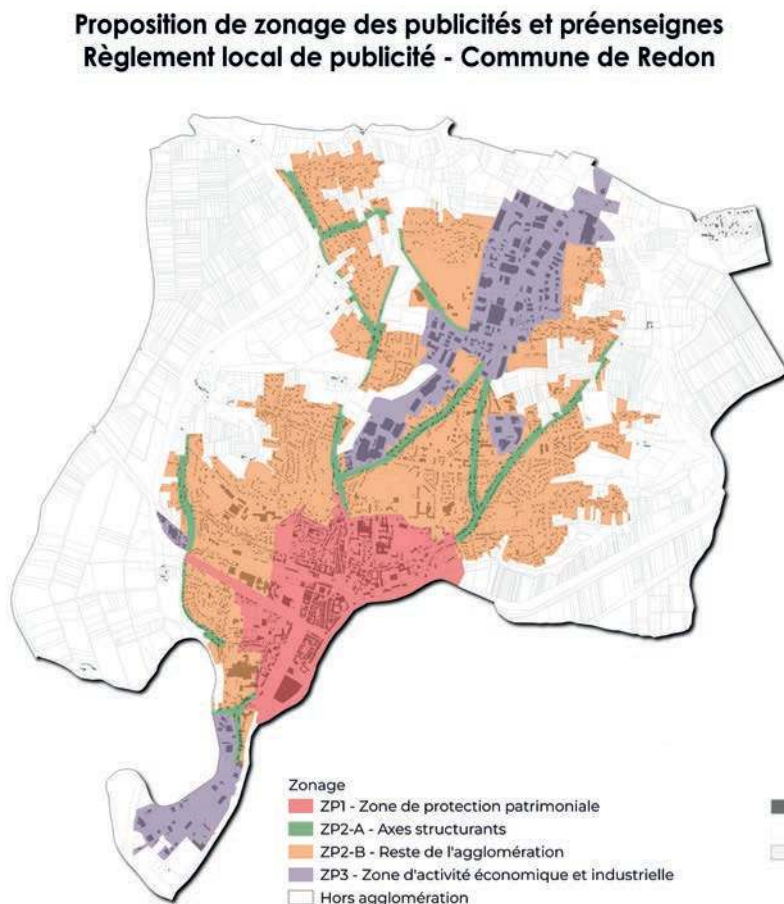
Concilier dynamisme économique et qualité de vie

En mettant en place ce règlement, il s'agit de trouver un équilibre entre les besoins des commerçants et des entreprises locales, tout en préservant la qualité de vie des habitants, le patrimoine de notre ville, son paysage et son identité visuelle. Ce RLP s'inscrit également dans une démarche de développement durable en limitant les nuisances visuelles, en favorisant les affichages éco-responsables et en incitant à la mise en place d'espaces verts et d'aménagements paysagers.

Une enquête publique jusqu'au 11 juillet

Avec cette initiative, la municipalité de Redon montre une fois de plus sa volonté de concilier dynamisme économique et qualité de vie, faisant ainsi de la ville un lieu où il fait bon vivre et travailler.

Une enquête publique est en cours depuis le 13 juin et jusqu'au 11 juillet 2023. À cette occasion, vous pouvez



Pour la Ville de Redon, ce règlement représente la mise en place de trois zones de publicité : la ZP1, le secteur patrimonial qui devrait évoluer vers un Périmètre Délimité des Abords (PDA) proposé par l'Architecte des Bâtiments de France, les ZP2 A et B qui représentent les secteurs résidentiels et les axes structurants et la ZP3 pour les zones d'activités et industrielles.

consulter le projet de RLP en version électronique sur simple demande à l'adresse : viecommerciale@mairie-redon.fr ou en version papier à

l'accueil de l'Hôtel de Ville, 18 Place Saint-Sauveur à Redon, aux horaires habituels.

Les nouveaux commerces redonnais

Calidel anti-gaspi – Boucherie - 58 rue de Cotard
Les Bouquets d'Antoinette - Fleuriste - 27 Grande Rue
Shiva - Ménage et repassage à domicile - 7 Quai de Brest
Wurth - Outillage et Matériel professionnel - 101D Le Broussais
Monsieur Cyberman - Matériel informatique reconditionné - 7 rue Marcel-Quercia

Point M - Restauration rapide : pizzas, burgers, tacos, kebab
 6 Rue de la Jaunaie
La Maison de Mo - Décoratrice - 37 rue Notre-Dame
Montfort - Agencement d'intérieur - 2 Quai Surcouf
FG Bike - Vente et réparation vélos - 11 Quai de Brest
 Liste établie en mai 2023.

"REDON, VILLE AMIE DES AÎNÉS" s'engage pour rompre l'isolement et développer les liens entre les générations



Au cœur de notre Ville, une initiative innovante et bienveillante a vu le jour pour répondre aux besoins de ses aînés : "Redon, ville amie des aînés".

Cette initiative vise à rompre l'isolement social qui peut affecter nos aînés et à encourager l'établissement de liens intergénérationnels solides au sein de la communauté.

En mettant l'accent sur la création de liens forts entre les générations, Redon trace la voie d'un avenir dans lequel chaque citoyen peut bénéficier d'un soutien social et d'un sentiment d'appartenance, quel que soit son âge.

Pour éviter l'isolement des seniors redonnais, la Ville déploie les initiatives

Ville amie des aînés, Redon adapte ses politiques publiques au vieillissement de la population. En 2022, la Ville s'est dotée d'une feuille de route pour permettre aux personnes âgées redonnaises de bien vivre leur âge dans notre cité. Transport, culture, autonomie... Voici quelques exemples d'actions concrètes mises en œuvre par le CCAS pour améliorer le quotidien des aînés de Redon.

Un temps pour explorer l'histoire de Redon

Ouverts aux 60 ans et plus, l'animation "Il était une fois Redon" créée en 2022 permet de découvrir ou redécouvrir l'histoire de Redon à travers des jeux, des chansons et des photographies anciennes. Elle a lieu au Carré 9 et est animée par Florence Poyac, du service culturel et patrimonial de la Ville. Le 24 mai dernier, les participants ont ainsi pu aborder l'histoire du quartier du port. Le mercredi 20 septembre, place à l'histoire des écoles redonnaises. Pour cette édition de rentrée, les enfants et petits-enfants seront les bienvenus comme tous les élèves actuels et leurs parents. Une façon pour les aînés de raconter leurs histoire d'ancien écolier redonnais. Le moment n'a rien de magistral et permet plutôt d'ouvrir l'échange.



L'animation "Il était une fois Redon" permet aux aînés d'échanger sur l'histoire de notre ville et de raconter leurs souvenirs.

Culture et loisirs

Chacun est invité à évoquer ses souvenirs et peut aussi apporter ses éclairages historiques. Le rendez-vous

est gratuit et le goûter est offert. Les inscriptions sont conseillées auprès du CCAS.

Lien social

Des rendez-vous toute l'année pour favoriser les échanges

Goûters intergénérationnels dans les écoles ou goûters de Noël, forum dédié aux aidants familiaux, repas des aînés... Le CCAS de Redon multiplie l'organisation de moments forts pour favoriser les temps de rencontre tout au long de l'année. La

fin d'année 2023 sera notamment marquée par la Semaine bleue, en octobre. Pour l'occasion, un thé dansant ouvert à tous sera organisé au Carré 9 le mardi 3 octobre. Le vendredi 13 octobre, un ciné-débat autour du film "La promesse de l'aidant" sera

organisé au Ciné Manivel en présence du réalisateur Edouard Carrion. L'occasion de sensibiliser les aidants et le grand public sur les réalités du quotidien d'aidant et informer sur les dispositifs de soutiens existants. A vos agendas !

Numérique

Des ateliers de prise en main informatique

40 % des personnes âgées de 70 ans et plus n'utilisent pas Internet. Un postulat qui pose ainsi des questions d'accès aux droits ou de maintien de lien social en cas de distance avec ses proches. Le CCAS a ainsi engagé une réflexion afin de proposer des cours en

collectifs ou particuliers, qui seront donnés directement au domicile des personnes âgées concernées. La volonté du CCAS est d'atteindre les personnes isolées, avec des problèmes de mobilité et dont l'isolement est renforcé par la fracture numérique.

Aménagements

Des bancs pour faciliter la mobilité

C'est une des demandes des aînés mobilisés lors du diagnostic participatif réalisé en 2022 dans le cadre de la démarche "Redon, ville amie des aînés". Dans le volet "Espaces verts extérieurs et bâtiments", les personnes âgées interrogées ont noté le cadre de vie agréable de notre ville avec ses espaces fleuris, de promenade, de proximité des services et

commerces. Cependant, la majorité estime que la ville manque de structures de repos comme des bancs à certains endroits stratégiques. Le CCAS a entendu cette demande et travaille actuellement, conjointement avec les services de la Ville, au déploiement de nouveaux bancs adaptés.

Trois questions à Maria Torlay

Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées

Quel est le rôle de la Ville sur la question des aînés ?

A travers la feuille de route « Bien vieillir à Redon » adoptée par le Conseil Municipal en juin 2022, la Ville et le CCAS ont fixé deux priorités pour les années à venir : rompre l'isolement des personnes âgées et développer les relations intergénérationnelles. Ces axes découlent du diagnostic réalisé en 2020 portant sur l'analyse des besoins sociaux à Redon.

Quels sont les moyens engagés pour répondre à ces défis ?

Cette feuille de route ne doit pas rester au stade des intentions et des mots.

Nous souhaitons répondre à ces enjeux par des actions concrètes pour rompre l'isolement et en développant les relations intergénérationnelles par le logement et l'aménagement du parc urbain.

Tout n'est pas nouveau et des actions existent déjà comme "Transport plus", des actions de prévention par le biais de débats, forums et conférences.. Certains projets sont en cours de lancement ou en réflexion : la création prochaine d'ateliers numériques, l'installation de bancs adaptés, l'organisation d'un ciné-débat, d'un thé dansant...



Comment les personnes âgées sont associées à cette démarche ?

En 2019, la Ville s'est lancée dans la démarche « Redon, Ville amie des aînés » qui engage un travail participatif directement avec les personnes âgées redonnoises. La parole a ainsi été donnée via des tables rondes sur des thématiques liées au cadre de vie. Nous avons écouté ces points de vue et engageons déjà certains chantiers évoqués lors de ces temps d'échange.

Un déplacement à moindre coût

Transport

Depuis 2007, le service "Transport plus" perdure pour aider les aînés et personnes à mobilité réduite sur le périmètre de Redon et du centre-ville de St-Nicolas-de-Redon. Il permet aux bénéficiaires de se déplacer de manière autonome pour réaliser leurs courses, se rendre chez leur médecin, participer à des

loisirs... Le service fait appel à des taxis conventionnés qui assurent le déplacement moyennant un tarif préférentiel. Les Redonnois non imposables de plus de 70 ans peuvent en bénéficier ainsi que les titulaires d'une carte mobilité inclusion invalidité. Le service est ouvert toute l'année du lundi au samedi de 8 h à 19 h, sauf les jours fériés.



En 2022, dans le cadre de la démarche "Ville amie des aînés", un groupe de seniors redonnois s'est exprimé, lors de tables rondes, sur huit thématiques liées au cadre de vie redonnois. Le résultat du diagnostic est disponible sur demande à l'accueil du CCAS.

Pour en savoir plus sur les services mis en place par le CCAS de Redon, contactez le 02 99 71 22 97

Dans les pharmacies, une "carte postale" pour repérer l'isolement

Pour mieux repérer les personnes isolées du territoire, une convention de partenariat est actuellement mise en place entre les pharmacies du territoire et le réseau Monalisa qui regroupe les CCAS de Redon et de Saint-Nicolas-de-Redon, le CLIC (Centre local d'information et de coordination) et le Centre social Confluence. Les pharmacies, où les professionnels rencontrent la majeure partie de la population, sont susceptibles de repérer les personnes âgées qui ne sont pas connues des réseaux. Pour orienter ces personnes, le pharmacien remet une "carte postale" informative afin qu'elles prennent contact avec le Clic ou qu'elles soient contactées après leur accord. Elles pourront ensuite être orientées vers les différents acteurs compétents qui pourront agir en fonction de la demande.



Plan canicule : le dispositif renouvelé

Ce plan vise notamment à repérer et à intervenir auprès des personnes à risques dont la fragilité se trouverait aggravée durant une canicule. En plus des actions de prévention, un registre de personnes fragiles isolées domiciliées à Redon est tenu à jour par le CCAS et permet d'intervenir en cas de fortes chaleurs (appels téléphoniques, visites à domicile). Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, incitez-les à s'inscrire sur le registre. L'inscription se fait par téléphone au 02 99 71 22 97 ou sur www.redon.fr

Résidence intergénérationnelle : un habitat pour favoriser les liens

A l'écoute des besoins pour mieux faire cohabiter les générations et proposer des logements adaptés à tous les publics, la Ville de Redon a lancé un appel à projets pour transformer les anciens ateliers municipaux de la rue Thiers en résidence intergénérationnelle. L'opérateur, la SA HLM Les Foyers, a été choisi en 2022. Le projet est sur les rails.

Faire cohabiter seniors, étudiants et personnes en situation de handicap dans la même résidence. C'est l'ambition de la Ville qui a souhaité transformer les anciens ateliers municipaux en résidence intergénérationnelle, répondant ainsi en partie aux constats soulevés par l'Analyse des besoins sociaux de la ville réalisée en 2020.

Ce diagnostic a en effet mis en avant l'isolement résidentiel des aînés, qui étaient 36 % à vivre seule en 2017 à Redon, 50 % chez les plus de 80 ans.

53 logements seront créés

Dans ce contexte, développer l'habitat intergénérationnel est une des solutions pour éviter l'isolement social, dans un lieu où se développent des valeurs de solidarité entre les générations, avec un accent mis sur la qualité de vie.

"Sensibles au bien-être de nos concitoyens, nous avons écouté la demande de nos aînés en lien avec

le travail réalisé par Maria Torlay, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées", souligne Françoise Fouchet, adjointe au maire à l'action sociale et aux solidarités.

Le projet a aussi pour objectif de répondre à la demande de logements des étudiants et proposera à la location 53 logements : 24 pour les personnes âgées, quatre pour les personnes en situation de handicap et 25 pour les jeunes.

Des espaces communs et un lieu ouvert sur la ville

Afin de voir naître cette résidence, la Ville a lancé un appel à projets en 2022 et c'est le projet de la SA HLM Les Foyers qui a été retenu. La société en deviendra le propriétaire et confiera la gestion de l'habitat jeune et senior à différents partenaires.

"Ce type d'habitat inédit à Redon permettra à nos aînés de nouer

des relations intergénérationnelles autour d'animations organisées avec l'ensemble des résidents. Ils y trouveront des espaces communs végétalisés, accessibles et ouverts sur la ville."

Une partie réhabilitée du bâtiment comprendra les studios pour des jeunes et étudiants dans un format de Résidence Sociale gérée par l'association MAPAR.

La partie neuve de 28 logements (T2 et T3) accueillera les personnes âgées autonomes et les personnes en situation de handicap dans une logique de résidence d'habitat inclusif.

Le grand espace commun intergénérationnel fera environ 100 m² et permettra d'organiser des temps de partage et de convivialité. Des animations et des services seront assurées pour assurer de lien social entre les habitants. La livraison de cette future résidence est prévue pour fin 2026.

Deux questions à Yann Le Mentec

Directeur de l'hébergement spécifique de l'ESH Les Foyers

Présentez-nous votre société et la philosophie de votre projet ?

L'ESH Les Foyers, dont le siège est à Rennes, est une filiale HLM du Groupe CIB (Coopérative Immobilière de Bretagne). Les Foyers œuvre dans les domaines de la construction, du locatif et des résidences spécifiques, et apporte, depuis plus de 60 ans, des solutions de logements à ceux qui en ont le plus besoin, les plus modestes, les plus fragiles, afin de les aider et les accompagner pour trouver ou retrouver foi en l'avenir.

Militante de l'économie circulaire et de la transition énergétique, elle porte un développement ambitieux

de logements sociaux et de structures d'hébergement spécifique, abordables et durables.

En quoi ce projet porté à Redon est innovant ?

La proposition immobilière innovante de l'ESH Les Foyers s'organise autour d'un projet immobilier et aussi un projet de vie sociale. La particularité de ce projet réside dans le travail mené en synergie avec trois associations partenaires présentes sur le Pays de Redon ou à proximité : la MAPAR, l'APF et HSTV (*lire ci-contre*).



Les anciens locaux des services techniques de la rue Thiers se doteront d'un nouvel usage après une transformation d'ampleur (visuel non définitif).
(© : Chouzenoux Architecture).

TROIS ASSOCIATIONS, TROIS RÔLES SPÉCIFIQUES DANS LA FUTURE RÉSIDENCE

Bruno Cheron, directeur de la MAPAR (Maison d'accueil du Pays de Redon) :

"Notre rôle sera d'accueillir des jeunes de 16 à 30 ans, stagiaires de la formation professionnelle, salariés en alternance, salariés, étudiants/scolaires, ou d'autres statuts particuliers. Notre association met à disposition des logements meublés avec des propositions d'animation socio-éducative et un accompagnement individuel des jeunes accueillis. Le principe même de la Résidence intergénérationnelle est la mixité des publics et la mise en commun des espaces et des services. Il en sera de même pour les animations et autres loisirs proposés sur site."

Mathias Maurice, directeur général de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve (HSTV) :

"Acteur privé non lucratif du secteur de la santé, l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve s'engage dans une transformation de l'accompagnement des personnes âgées afin de leur offrir des services mieux adaptés. Cet enjeu trouve une traduction concrète dans le projet de Redon. Nous avons immédiatement été séduits par ce projet car il contribue à l'inclusion des personnes âgées par son caractère intergénérationnel, sa place au cœur de la cité et par les partenariats noués avec les autres acteurs sociaux."

Sophie Andrychowski, directrice du Pôle Redon de l'Association des paralysés de France :

"APF France handicap est une association de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches, gestionnaire d'établissements et de services médico-sociaux. Dans un cadre multipartenarial, nous avons été invités à nous inscrire dans une démarche de résidence intergénérationnelle à Redon. Les logements en cœur de ville qui seront proposés à Redon représentent une opportunité pour développer la participation sociale et l'autodétermination des personnes en situation de handicap."

UN BÂTIMENT REDONNAIS EMBLÉMATIQUE

Les anciens ateliers municipaux de la rue Thiers ont eu plusieurs vies. Le bâtiment construit en 1873 a d'abord été une école qui accueillait 150 garçons. En 1886, l'école est devenue une école communale laïque de filles avec une classe enfantine mixte (équivalent de la maternelle d'aujourd'hui). Plus récemment, la caserne des pompiers y a pris ses quartiers des années 1970 à 2007 avant de déménager au nord de la ville. Le service bâtiment de la Ville a ensuite occupé les lieux jusqu'en 2018, avant un déménagement au nouveau centre technique municipal.

Chantier de l'école Charlie-Chaplin : action !

Le projet de construction d'une nouvelle école Charlie-Chaplin, dans le quartier de la Rive, a été validé par la Ville. Les travaux débuteront au second semestre 2023.



L'école sera composée de matériaux biosourcés permettant de réduire les consommations d'énergie (© : Atelier Belenfant Daubas).

La Ville a décidé de construire une nouvelle école Charlie-Chaplin en lieu et place de l'ancienne école du même nom. La future école remplacera les anciens bâtiments préfabriqués qui étaient devenus obsolètes. La conception de ce nouvel établissement scolaire se veut exemplaire sur de nombreux points :

- l'utilisation de matériaux biosourcés et un niveau élevé de performance thermique ;
- la production et l'utilisation d'énergies

renouvelables : chaudière bois et panneaux photovoltaïques ;

- une cour non goudonnée avec des aménagements privilégiant la mixité durant les temps de récréation et un espace extérieur disposant d'espaces rafraîchis (végétations, sols perméables...);

- une attention particulière portée à la qualité de l'air interne.

Pour rappel, la démolition de l'ancienne école Charlie-Chaplin a eu lieu de septembre à octobre 2022. La Ville de

Redon avait alors fait pour la première fois appel à l'association Ecrouvis afin de valoriser et réemployer les matériaux de déconstruction : blocs de portes, sanitaires, tôles.... Environ 5 tonnes de matériaux ont ainsi pu être réemployées.

Les élèves scolarisés à Charlie-Chaplin sont accueillis à l'école Henri-Matisse durant cette phase alliant conception, démolition de l'ancien établissement et chantier de construction de la nouvelle école.

Anne Sylvestre donne son nom à une école de Redon



Anne Sylvestre en 1965, lors d'un concert télévisé.

Une nouvelle école à Redon ? Ce n'est pas tout à fait exact car c'est en fait l'école dénommée jusqu'alors Marie-Curie, située route de Rennes, qui adoptera dès la rentrée le nom d'Anne Sylvestre, chanteuse et compositrice disparue en 2020.

À la suite de la fusion des écoles Jacques-Prévert et Marie-Curie, l'équipe d'enseignants a engagé un travail pédagogique avec les élèves tout au long de l'année écoulée pour proposer un choix de personnalités féminines afin de renommer la nouvelle école primaire.

Après un vote consultatif lancé auprès des enfants, des parents, de l'équipe éducative, le Conseil Municipal, dans

sa séance du 9 février 2023, a décidé que l'école s'appellerait désormais Anne-Sylvestre.

Anne Sylvestre, une des meilleures "plumes de la chanson française" a écrit et mis en musique plus de 600 chansons dans lesquelles elle nous raconte des tranches de vie. Des morceaux à l'écriture poétique au ton tantôt drôle, tantôt grave. Parfois surnommée la "Brassens au féminin", elle est aussi connue pour ses "*Fabulettes*", des chansons pour enfants. Les élèves apprendront à connaître le parcours et l'œuvre de cette personnalité tout au long de leur parcours scolaire.

Votre enfant aura bientôt 3 ans ? Il est obligatoire de l'inscrire à l'école !

Dès l'âge de 3 ans, votre enfant doit suivre une scolarité.

Cette obligation s'applique dès la rentrée scolaire de l'année civile (1^{er} janvier au 31 décembre) où l'enfant atteint l'âge de 3 ans.

L'inscription se fait tout d'abord à la mairie et ensuite à l'école. Elle est gratuite.

Un enfant âgé de 2 ans peut également



être admis en maternelle sous certaines conditions (propreté acquise, niveau de langage, etc.) et dans la limite des places disponibles.

Pour les enfants scolarisés en petite section (1^{re} année de maternelle), les horaires de présence peuvent être assouplis.

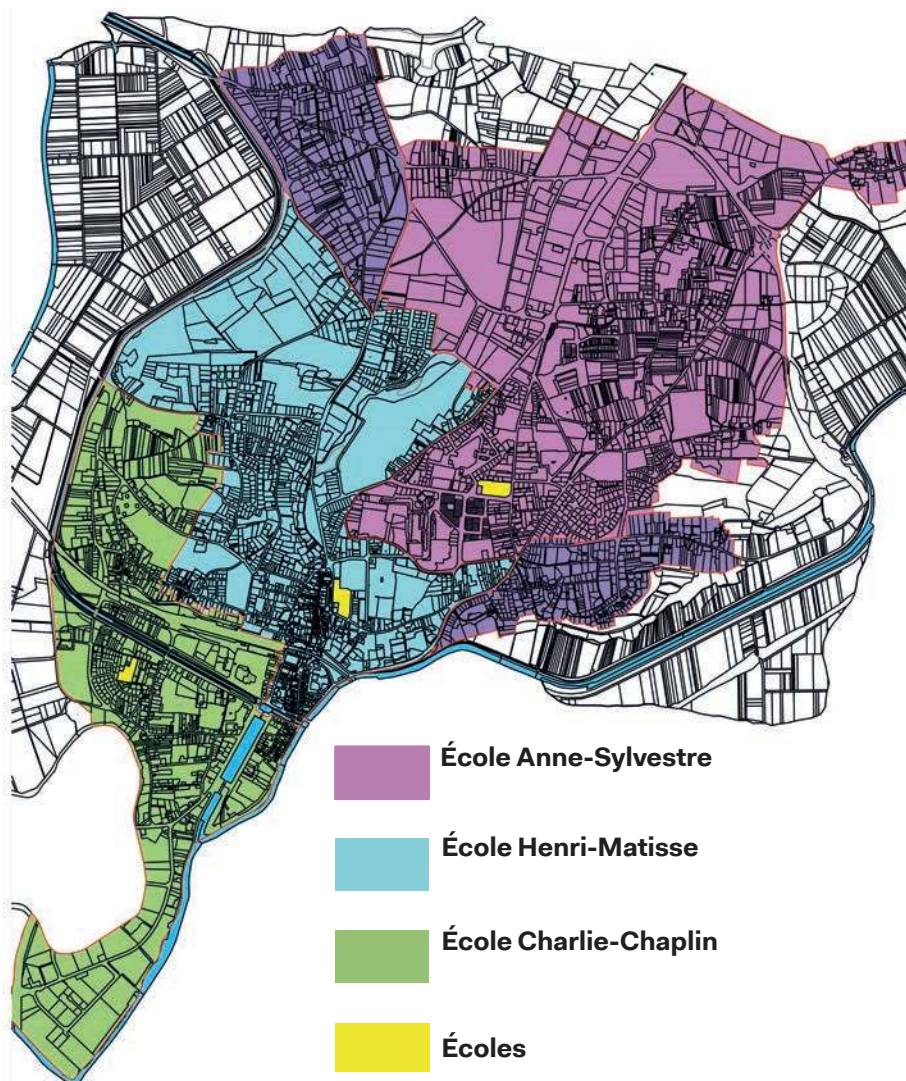
Sectorisation des inscriptions scolaires dans les écoles publiques

Pour permettre le respect de la mixité sociale et une répartition juste des nouvelles inscriptions scolaires, la règle de la proximité du lieu de résidence de la famille avec l'école du quartier est retenue lors de l'inscription d'un enfant.

Le territoire de la Ville est désormais divisé en secteurs favorisant la proximité de l'école du quartier avec le lieu de résidence de l'élève.

Ce choix permet à l'enfant de développer et de consolider des liens sociaux dans l'école et dans son quartier. Une cartographie précise le périmètre de chaque école.

La sectorisation ne remet pas en cause le lieu de la scolarisation des enfants déjà inscrits.



Pour plus d'informations

**Direction des Services
Educatifs et de la Citoyenneté**

Espace Jean Jaurès

7 rue des Douves

Tél. : 02 99 71 01 08

Mail :

serviceseducatifs@mairie-redon.fr

Dans les classes redonnaises, des modules pour l'éveil artistique et culturel des enfants

Dans le cadre des objectifs définis dans le Projet Educatif Local, la Ville de Redon offre des Modules d'Enseignement Culturel, Artistique, et Patrimonial (EACP) afin d'accompagner les élèves dans la découverte artistique, culturelle et patrimoniale du territoire du Pays de Redon.

Les modules s'adressent aux élèves des classes élémentaires des écoles publiques et privées de Redon et se déroulent sur le temps scolaire.

Les projets ont également l'objectif de promouvoir l'offre culturelle, artistique et patrimoniale du territoire du Pays de Redon.

Sur le temps scolaire et dans le cadre de projets de classe, l'enseignant propose l'intervention d'une personne diplômée ou expérimentée sur les thèmes de la culture, de l'art ou du patrimoine en lien avec le territoire du Pays de Redon. Les interventions de la personne qualifiée sont programmées sous la forme d'un parcours de plusieurs séances pour la



classe. Elles sont ensuite poursuivies par l'enseignant. Chaque projet fait l'objet d'une validation pédagogique de l'Inspection de l'Éducation nationale

ou du chef d'établissement (pour le privé) et bénéficie d'une participation financière de la Ville.

"Argent de poche" : une première expérience professionnelle pour les 16-18 ans

Le dispositif "Argent de poche" donne la possibilité à 20 jeunes d'effectuer des missions de proximité durant les vacances scolaires. Ils participent ainsi à l'amélioration de leur cadre de vie et reçoivent en contrepartie une indemnité financière.

Les services de la Ville proposent plusieurs missions ayant pour objectif l'implication des jeunes dans un travail d'utilité communale :

- embellissement du cadre de vie (entretien des espaces verts, propreté des espaces publics, entretien du mobilier urbain, arrosage...),
- camping (accueil, perfectionnement des langues),
- entretien des bâtiments communaux et des écoles (ménage, manutention

du mobilier scolaire),

- plantations et entretien aux Jardins Saint-Conwoïon.

Les chantiers seront encadrés par des employés communaux.

Le dispositif s'adresse à l'ensemble des jeunes âgés de 16 à 18 ans exclusivement domiciliés à Redon. L'indemnité forfaitaire est fixée à 15 euros par demi-journée dans la limite de huit demi-journées.

En savoir plus : Direction des Services Educatifs et de la Citoyenneté
Espace Jean Jaurès
7 rue des Douves
Tél. : 02.99.71.01.08
serviceseducatifs@mairie-redon.fr



L'agenda de votre été à Redon

L'accueil de loisirs La Ruche jusqu' à 14 ans



L'accueil de loisirs de Redon reçoit les enfants âgés de **3 à 14 ans**. Les animations sont adaptées à chaque tranche d'âge et la période estivale permet de profiter pleinement des extérieurs et du bois de La Ruche. Cette année l'équipe d'animation emmènera les enfants sur « la route des

cultures » : visite d'une ferme, rencontre musicale, atelier culinaire avec un chef, danses autour du monde... Les activités seront variées et riches en découvertes. Les traditionnelles sorties à la mer seront aussi au programme, en alternance avec les sorties piscine. Un camp Pass'ados et un camp 6-8

ans permettront aux enfants de partir à l'aventure à Pénestin au mois de juillet. Des nuitées seront organisées à La Ruche en août.

Accueil de loisirs - rue du Tertre à Redon. Horaires (Du lundi au vendredi) : 7h30 – 18h30

L'Espace Jeunes pour les plus grands

L'Espace Jeunes est ouvert aux **12-25 ans** souhaitant participer à des activités sportives, artistiques et culturelles sur le temps des vacances d'été. Des tournois de basket, de ping-pong ou encore de

billard et de futsal seront organisés. Pour les amateurs de glisse, les drift-trikes seront de sortie. Une sortie sera programmée chaque vendredi par et pour les jeunes.

Fiche d'inscription à l'année. Espace Jeunes - 4 bis Rue Joseph Lamour de Caslou à Redon. Horaires (du lundi au vendredi) : 14h – 18h.

Quartiers Bellevue, la Houssaye, la Butte

Ti Dudi : quartier de Bellevue

Le local Ti Dudi est ouvert aux jeunes de 6 à 17 ans pendant toutes les vacances.

De nombreuses animations y seront proposées en particulier dans le cadre de Belles' Vacances organisées par l'Office Territoriale des Sports (OTS), en partenariat avec le Service Enfance-Jeunesse de la Ville, du 17 juillet au 11 août.

Belles' vacances s'adressent aux jeunes âgés de 6 à 17 ans. Des activités sportives ou culturelles sont mises en place et des sorties sont organisées les mercredis (13-17 ans) et les jeudis (6-12 ans).

Le programme sera disponible prochainement et mis en ligne sur les sites internet de l'OTS et de la Ville de Redon.



En dehors de cette période, les animateurs du Service Enfance-Jeunesse accueilleront le public chaque après-midi de 14h à 18h.

Sur inscription. Local Ti Dudi - 10 rue de Bellevue à Redon. Horaires (Du lundi au vendredi) : 14h – 18h.

Quartier la Houssaye et la Butte

Dans le cadre d' « Un été à Redon », les enfants des quartiers de La Houssaye et de La Butte bénéficieront d'animations proposées par le Service Enfance-Jeunesse et en partenariat avec par le Groupement d'Employeurs Sportifs du Pays de Redon (GESPR). La programmation est en cours de préparation.

**Pour tout renseignement
Service Enfance-Jeunesse
Tél. : 02 99 71 19 76
Mail : enfancejeunesse@mairie-redon.fr**

Confluences d'été : demandez le programme !

Les Confluences d'été font leur grand retour pour dynamiser la saison estivale. Les communes de Redon et Saint-Nicolas-de-Redon, en partenariat avec Redon Agglomération, renouvellent cette démarche qui s'appuie sur les réussites des éditions précédentes. Dès le 1er juillet, cette conjugaison d'initiatives citoyennes, associatives et municipales invite à la déambulation, la détente et la convivialité. De nombreuses propositions pour vivre des émotions et les partager !

Soirée Fête nationale

Judi 13 juillet

Quai Duguay-Trouin

La Ville de Redon poursuit sa démarche éco-responsable. Le traditionnel feu d'artifice devient un spectacle pyro-aquatique pour sublimer la Vilaine tout en préservant cette zone naturelle sensible. Concert dès 21 h. Début de spectacle à 23 h 15.



Guinguette des mariniers

Les mardis du 18 juillet au 22 août

Croix des marins

Tous les mardis (sauf le 15 août), à partir de 20 h, initiation aux danses de salon et latines.

Dans un esprit guinguette, sur les bords de Vilaine, professeurs et musiciens mèneront la danse. En seconde partie de soirée, place au bal, des années 60 à aujourd'hui. Buvette et restauration sur place (dès 19h). Gratuit



Entre ronds et ridées

20 juillet au 18 août

Croix des marins

Tous les jeudis, initiation gratuite à la danse bretonne, en plein air, tout public, dès 21h, encadrée par les cercles celtiques locaux. Fest Noz le 27 juillet avec Ar Men du et Chogal. Gratuit

Les Concerts du vendredi

Croix des marins - 20h

21 juillet : Le petit bal retrouvé en partenariat avec Jazz au Pays de Redon

La Croix des Marins vibrera tout l'été au rythme des concerts, de la guinguette et des initiations à la danse bretonne et country.

28 juillet : Soirée chanson française avec la Gapette.

4 août : Soirée carte blanche à Family jewels (rock).

11 août : Soirée carte blanche au Son des Potes.

18 août : Soirée carte blanche à Ronan Robert. Soirées gratuites.

Restauration et buvette sur place.

Initiation à la Country

Du 19 juillet au 23 août

Tous les mercredis, initiation gratuite aux danses country à partir de 20h organisée par l'association Country de L'Oust. Gratuit.

DÉCOUVREZ LES TALENTS DU PORT EN SEPTEMBRE

En septembre, les habitants du port vous invitent à découvrir leur vie de quartier.

Vendredi 15 septembre : film sur la vie de quartier au Ciné Manivel.

Samedi 16 septembre : dès 15h, scène ouverte au Grenier à Sel. De 18 h à 19 h, balade contée animée par Gigi et Pépito

(à partir de 12 ans - préinscription car nombre limité à 50).
Départ : Grenier à sel. Apéro d'initiation à partir de 19 h 30.

Dimanche 17 septembre de 14h à 18h : scène ouverte. De 16h à 17h30, chasse aux trésors du quartier du port (tout public). Départ Grenier à sel.

Conjugaison : l'art contemporain s'expose au cloître Saint-Sauveur

Pendant toute la durée des Confluences d'été, une exposition d'art contemporain à ciel ouvert prendra place dans un écrin patrimonial d'exception : le cloître Saint-Sauveur. Trois sculpteurs et un duo de sculpteurs présenteront une sélection d'œuvres.

Michel Leclercq

L'artiste propose une série de quatre œuvres qui interrogent notre rapport à l'environnement et au vivant.

Bruno Guihéneuf

Lien vertical entre terre et ciel, ses œuvres sont une métaphore de la condition humaine. La dynamique



des formes est une sorte d'élan vital, partout présent dans le monde qui nous entoure.

Jonathan Bernard

En se balançant sereinement au gré du vent, les « Bourgeons » nous racontent la puissance des cycles de la nature mais également la fragilité du vivant.

Claudie Baran et Fred Mazoir

Immergée des décennies au fond des eaux de Brocéliande, une grume devient, par la magie de la création, INRI, un corps cambré, tel un Christ descendu de la Croix...

La sculpture INRI.

Le programme complet des Confluences d'été

sur les sites www.redon.fr et www.confluences2030.fr

Et aussi, cet été...

La grand braderie des commerçants

Comme chaque année, l'association Coeur de Ville organisera sa grande braderie d'été, **vendredi 22 et samedi 23 juillet**.

Pendant deux jours, les commerçants pourront proposer des petits prix aux clients sur les anciennes collections et les fins de série avant d'accueillir les nouvelles tendances de la rentrée 2023. Une occasion supplémentaire d'animer le centre-ville.

Le Mondial de rugby militaire

La Coupe du Monde de Rugby se tiendra en France du 8 septembre au 28 octobre prochain. En prélude à cet événement mondial tant attendu, la Bretagne aura le privilège de recevoir la quatrième édition du Championnat du Monde Militaire de Rugby à XV (CMMR) qui se déroulera du 16 août au 10 septembre 2023.

Redon aura la chance d'accueillir les équipes d'Espagne et des Îles Tonga le **mercredi 23 août** au stade du Pâtis. La finale de la compétition se tiendra quant à elle à Vannes.

Retrouvez le calendrier complet sur www.cmmr-bretagne2023.com

Sur votre agenda de rentrée

Foire aux associations

Dimanche 3 septembre

Complexe Joseph Ricordel - 9 h 30 à 18 h

Journées européennes du patrimoine

Samedi 16 et dimanche 17 septembre

Matinée d'accueil des nouveaux Redonnais

Samedi 16 septembre à 10 h 30

Sur inscriptions - Infos page 28

Mini-marronnaises

Vendredi 29 septembre

Centre-ville de Redon

Marronnaises

Samedi 30 septembre

Tout Redon

Thé dansant

des aînés

Mardi 3 octobre

Carré 9

Ciné-débat

Vendredi 13 octobre

Consacré aux aidants

Ciné Manivel

Octobre rose

Dimanche 22 octobre

Parc Anger

Foire Teillouse et Bogue d'or

Du vendredi 27 au

dimanche 29 octobre

Repas des aînés

Dimanche 3 décembre

Téléthon

Vendredi 8

au dimanche 10 décembre

Noël à Redon

Dès le dimanche

10 décembre

Favoriser la biodiversité et protéger les espèces menacées

L'Atlas de la biodiversité communale bientôt livré

Depuis septembre 2021, la Ville a mandaté Bretagne vivante pour réaliser l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Redon. L'inventaire a été réalisé et la phase terminale du projet est désormais engagée : la rédaction de l'ABC est en cours de finalisation. Ce document, qui sera remis aux services de la Ville et présenté aux Redonnais au second semestre 2023, est voué à évoluer et à vivre grâce aux actions de la Ville et des Redonnais qui souhaitent partager leur connaissance et leur passion. Un plan pluriannuel d'actions va donc être engagé afin de préserver, favoriser, développer et renforcer la biodiversité de notre territoire.

Ce document servira de base à la connaissance collective. *« Il ne s'agit pas d'un document exhaustif, c'est un enrichissement des bases qui existaient déjà. L'accent a été mis sur les secteurs les plus sensibles et là où nous manquions de connaissances comme les marais, les boisements, etc. »*, précise Jean-Luc Guillaume, conseiller municipal délégué au patrimoine naturel, aux espaces verts, à l'environnement et la biodiversité. *« Cet ABC apportera ainsi une meilleure connaissance des espèces qui se développent sur notre territoire, ce qui nous permettra par la même occasion de faire évoluer notre charte des usages des espaces naturels »*, complète-t-il. (Voir aussi Redon mag' n°118 – déc. 2022 – pages 18-19)



Les jeunes béliers de l'association Denved Ar Vro, qui a pour mission d'assurer la sauvegarde des moutons Belle-Île, ont trouvé un nouveau lieu de vie au bois de Bahurel.

Un nouveau troupeau de moutons au bois de Bahurel

Afin de participer à la sauvegarde de la race des béliers de Belle-Île, la Ville a signé une convention de partenariat avec l'association « Denved ar vro – Moutons des Pays de Bretagne », qui travaille au développement et à la préservation des races ovines Belle-Île et Landes de Bretagne. L'association a en effet créé une pépinière de béliers de la race Belle-Île en 2021 pour permettre à ce mouton de perdurer. C'est donc au Bois de Bahurel que le cheptel de la pépinière a trouvé refuge. *« Malgré nos efforts, cette race est toujours extrêmement menacée. Cette pépinière est un travail de longue haleine et nécessite des choix méticuleux des bêtes qui y seront intégrés »*, indique Jean-Luc Gion, membre de l'association et responsable du troupeau du Bois de Bahurel.

Cette convention, d'une durée de 10 ans, prévoit la mise à disposition d'un terrain, dont les agents du chantier d'insertion des Jardins de Saint-Conwoion sont tenus de s'assurer du bon état des clôtures et de son accès. Ce sont les membres de l'association qui assurent la gestion de l'éco-pâturage, la rotation des animaux dans les enclos, la surveillance des apports en eau et en fourrage, etc. Si le mouton Belle-Île, issu d'un métissage entre les Landes de Bretagne et des moutons flamands, comptait moins de 70 individus en 1998, ils sont aujourd'hui plus de 1 000 à travers la Bretagne.

La préservation des espèces au cœur des préoccupations

Afin de protéger la diversité des espèces, les usages et les loisirs, une convention d'apport de territoire au sein de la réserve de chasse a été conclue avec l'Association de Chasse Communale Agréée (A.C.C.A) de Redon.

« Il existe une réserve de chasse sur chaque territoire correspondant à 10 % de la surface totale. Un récent contrôle de la surface du territoire de chasse redonnais réalisé par la Fédération des chasseurs d'Ille-et-Vilaine a permis l'ajout de 21 hectares à la réserve de chasse », indique Jean-Pierre Fourny, président de l'A.C.C.A de Redon et administrateur à la Fédération de chasse 35. Au total, ce sont donc 66 hectares, situés à La Ruche et au Bois de Bahurel, sur les 662 de territoire de chasse de la commune qui sont ainsi protégés de toute action de chasse (sauf régulation). L'association, qui a pour principal objectif d'organiser, d'encadrer et de réguler les actions de chasse, réalise notamment des actions de régulation contre les nuisibles (ragondins, sangliers, corbeaux, etc), tout au long de l'année.

Loïc L'Haridon, chef de file de la minorité

« Je suis heureux de vous annoncer le renouvellement de notre équipe de conseillers municipaux représentant la liste Redon Demain, minoritaire au sein du CM, dont nous détenons 6 sièges. Dans la logique des demi-mandats qui avaient fait objet de discussions internes au sein de la Liste Redon Demain, les conseillers municipaux Edith Jacot et Gildas Brégain ont en effet présenté leur démission du CM le 11/05, laissant la

possibilité aux suivants sur la liste d'expérimenter ce rôle et de se mettre au service des citoyens de Redon et du territoire. Nous accueillons ainsi Mangala Tual et Stéphanie Brault, nouvelles conseillères municipales, qui participeront à leur 1er Conseil le 22/06. Voici la synthèse des deux discours de démission et une courte présentation de chacune des entrantes. »

Gildas Brégain (extrait du discours du 11 mai) :

« Je présente ma démission en tant que conseiller municipal, conformément à ce que j'avais annoncé en 2020. Les demi-mandats, lorsque nous sommes dans l'opposition, constitue un bon moyen de s'informer sur les politiques municipales, de se former et d'être en capacité de prendre des responsabilités lors du mandat suivant.

Cette expérience en tant que conseiller municipal a été très enrichissante, cela m'a permis de découvrir la diversité des politiques municipales et de rencontrer de multiples acteurs associatifs locaux. Je souhaite remercier les agents et les conseillers municipaux pour les échanges et leur travail au service de la collectivité.

Je regrette de ne pas voir aboutir les plans d'actions que j'ai défendus, et notamment le plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics, la politique de rénovation thermique des bâtiments municipaux et d'économie d'eau, le plan de mobilité douce, ainsi que la refonte de l'action sociale, mais je souhaite respecter mon engagement de ne faire

qu'un demi mandat.

Outre certains choix d'investissements adoptés par votre majorité, ma plus grande déception a été de constater le dysfonctionnement de la démocratie locale.

En premier lieu, une partie des commissions constituent des chambres de présentation et d'enregistrement des décisions adoptées par la majorité, et non des lieux de débats entre conseillers. C'est particulièrement le cas de la commission des affaires sociales.

Deuxièmement, en tant que conseillers municipaux, nous nous confrontons assez

souvent à l'impossibilité d'étudier en profondeur les dossiers comme nous le souhaiterions, ce qui nous empêche de prendre des décisions éclairées. C'était le cas pour le dossier de l'hôpital, où contrairement à nos demandes réitérées, aucune évaluation économique et écologique des deux scénarios d'implantation n'a été effectuée.

Troisièmement, il me semble que les discours de M. le Maire conduisent à

restreindre l'espace du débat public en conseil municipal : lorsque nous adressons des critiques à l'égard des choix effectués et de l'orientation de la politique municipale, des réponses brutales peuvent nous être adressées, avec des attaques personnelles (comme « vous avez une pensée étriquée »), sans répondre sur le fond des sujets. Certains de ces propos sont maltraitants et freinent considérablement la prise de parole des conseillers municipaux qui en ont moins l'habitude. A de nombreuses reprises, j'ai eu l'impression qu'il était impossible de critiquer des choix politiques et des orientations budgétaires. Cela revient à considérer qu'il n'y a aucune alternative possible à la politique menée par la majorité, ce qui me semble délétère pour la démocratie.

Je me permets donc de lancer un appel à un changement des pratiques et des discours au sein du conseil, afin de permettre à tous de contribuer à l'élaboration du projet municipal, dans le respect mutuel. »

Edith Jacot :

« Pour raison professionnelle, j'ai été contrainte de mettre fin à mon mandat d'élue. Ce demi mandat, au sein de l'équipe de la minorité, fut une expérience très enrichissante tant au niveau du débat d'idées qu'au niveau de la méthode participative employée. Je remercie vivement toutes les citoyennes et citoyens redonnais :

- qui soutiennent notre travail de par leurs conseils, analyses et encouragements,
- et celles et ceux qui se questionnent sur les choix politiques actuels de la majorité et contribuent ainsi au changement.

Enfin, j'invite celles et ceux qui n'ont pas encore été élu.es pour une collectivité à vous engager dans un projet collectif comme celui porté par les élu.es et sympathisant.es de Redon Demain ! »

Présentation de Mangala Tual

« Chers concitoyens, c'est avec une certaine excitation que j'arrive au Conseil municipal. Originnaire du pays de Redon, à 16 ans j'étais déléguée du lycée Beaumont au Conseil National de la vie lycéenne auprès des ministres de l'Education nationale, mais j'ai rapidement été déçue par la politique nationale. En revanche, j'ai toujours cru au pouvoir de la politique locale. Aujourd'hui, à l'âge de 44 ans, je suis engagée pour un mode de vie plus sobre et écologique. Mes domaines de prédilections sont la santé par le bien-être, et l'éducation de nos enfants. Je serai disponible pour recevoir les suggestions des concitoyens et les porter aux groupes de travail et au CM, et j'ai à cœur d'œuvrer en bonne entente et en esprit d'équipe, avec l'ensemble de l'équipe municipale en place, que je salue pour leur engagement. »

Présentation de Stéphanie Brault Pitaud

« J'ai 42 ans, un enfant, je réside à Redon depuis 18 ans. Ma formation aux métiers d'art a développé mon goût pour l'architecture et le patrimoine. Aujourd'hui, j'évolue dans le commerce, je suis spécialisée en aménagement intérieur notamment dans l'univers de la salle de bains PMR. J'attache de l'importance au vivre ensemble d'où mon engagement associatif et maintenant au sein du conseil municipal de notre ville.

Nous invitons chaque Redonnaise et Redonnais à venir nous rencontrer chaque 1er samedi du mois de 10h30 à 12 h au local de l'opposition, au 26 rue Saint-Michel. »



GRANDE BRADERIE DES COMMERÇANTS

21 - 22
JUILLET
9H - 19H
centre-ville

Les Confluences

De Juillet à
Septembre 2023 D'été

Découvertes • Spectacles • Expositions

Redon & Saint-Nicolas-de-Redon

Dans le cadre de Confluences 2030

www.confluences2030.fr



REDON
Agglomération
Bretagne Sud